FORMATIONPROFESSIONNELLEBATIMENT

ADEFABTP

Association Départementale de Formation des Artisans du Bâtiment
Enregistrée sous le numéro 91 34 06609 34 auprès de la Préfecture du Languedoc Roussillon

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

CATALOGUE DE FORMATION DANS LE BATIMENT

Avec la formation, **GAGNEZ-EN :**

QUALIFICATION

Savoir faire

Compétitivité

PERFECTIONNEMENT

Compétence

Qualité

MAITRISE

Connaissance

Professionnalisme

TECHNIQUE

Performance

Efficacité

L'ADEFA BTP : des artisans, pour les artisans !

Depuis sa création en 1999, notre association est administrée par un conseil d'administration composé de chefs d'entreprises artisanales du bâtiment. Leur rôle est de s'assurer du bon fonctionnement de l'organisme de formation, de représenter les entreprises artisanales du bâtiment, d'être attentifs aux exigences de celles-ci et d'organiser des sessions de formation au plus près des entreprises. Notre organisme de formation met à votre disposition des agents administratifs qui se feront un plaisir de répondre à vos souhaits de formations.

Toutes nos formations programmées sont accessibles sous réserve du quota minimum de stagiaires à respecter.

Nous pouvons organiser d'autres formations qui ne figurent pas dans notre catalogue

Pour en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter, le délai de mise en place de la prestation varie en fonction des disponibilités de nos formateurs.

Pourquoi ?

La formation est une priorité de nos jours dans les métiers du bâtiment !
Les principaux thèmes de formations qui vous sont proposés par l'ADEFA BTP sont : technique, sécurité, règlementation, gestion de l'entreprise, développement durable, appellations et qualifications. Toutefois, si vous ne trouvez pas la formation que vous recherchez dans notre catalogue, prenez contact avec nos services, nous répondrons à vos attentes.

Où et quand ?

Toutes les formations ont lieu tout au long de l'année, du lundi au vendredi et se déroulent au plus près de chez vous ; à Montpellier, Béziers et Clermont l'Hérault.

Pour qui ?

Les stages sont destinés aux artisans, à leur(s) conjoint(e)s, à leurs salariés, aux micro entrepreneurs et aux demandeurs d'emploi.

Accès des personnes en situation de handicap

Sur demande (contact de notre référent handicap)

Combien ?

Le financement des formations peut être total ou partiel via les Fonds d'Assurance Formation, OPCO, le Pôle Emploi,

Comment ?

La durée des stages varie de 1 à 5 jours en fonction du thème de la formation. Nous pouvons également répondre à une demande émanant d'une seule entreprise ou d'un groupement, sur un secteur géographique donné.

SOMMAIRE

FORMATIONS OBLIGATOIRES : SECURITE

Page 3
HABILITATION ELECTRIQUE B1V, B2V, BR, BC, H0V
HABILITATION ELECTRIQUE BS – BE MANŒUVRES, B0-H0, H0V, BF, HF
HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE
Page 4
MONTER ET DEMONTER UN ECHAFFAUDAGE DE PIED + TRAVAIL EN HAUTEUR / SYSTEME D'ARRET DE CHUTE et MONTAGE, DEMONTAGE, VERIFICATION UTILISATION DES ECHAFAUDAGES ROULANTS
Page 5
TRAVAIL EN HAUTEUR & UTILISATION DES SYSTEMES D'ARRET DE CHUTE
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION INITIALE
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL RECYCLAGE

REGLEMENTATION

Page 6
ATTESTATION D'APTITUDE CATEGORIE 1 – formation + tests
RE2020 : NOUVELLE REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

TECHNIQUE

Page 8
CLIMATISATION INDIVIDUELLE : INITIATION
CLIMATISATION INDIVIDUELLE : PERFECTIONNEMENT – recharge – récupération - entretien
DEPANNAGE CIRCUITS DE CLIMATISATION
Page 9
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES CHAUDIERES GAZ ET BRULEURS FIOUL NIVEAU 1
MAINTENANCE ET DEPANNAGE DES BRULEURS FIOUL ET CHAUDIERES GAZ MURALES OPTIMISATION - PERFECTIONNEMENT SUR LA CONDENSATION NIVEAU 2

APPELLATIONS ET QUALIFICATIONS

Page 10
MISE EN ŒUVRE D'UN CHAUFFE EAU SOLAIRE INDIVIDUEL (QUALISOL)
SYSTEME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDE AU RESEAU (QUALIPV ELEC)
MISE EN ŒUVRE DES GENERATEURS PHOTOVOLTAÏQUES – MODULE INTEGRATION AU BATI (QUALIPV BAT)
Page 11
QUALIPAC : POMPE A CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL (QUALIPAC)
IRVE P1 ET P2
Page 12
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES GAZ (PG)
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES GAZ RECYCLAGE (PG)
Pages 13
LABEL HANDIBAT : ENTREZ DANS LA DEMARCHE HANDIBAT !
FEEBAT MODULE RENOV

GESTION

Page 14
GESTION DE L'ENTREPRISE ARTISANALE DU BATIMENT (G.E.A.B.)

FINANCEMENT

Page 15
LES FINANCEMENTS POUR LES ARTISANS, MICRO-ENTREPRENEURS, SALARIES, CONJOINTS ET ASSOCIES
LE + AVEC L'ADEFA BTP POUR LES FINANCEMENTS DE VOTRE FORMATION

FORMEZ VOUS PLUS,

GAGNEZ

HABILITATION ELECTRIQUE B1V, B2V, BR, BC, H0V

Objectif : *Réaliser en sécurité des travaux élémentaires d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques.*

La formation permettra aux participants d'acquérir une connaissance de la règlementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements basse tension. Ils seront en mesure d'appliquer les consignes de sécurité liées aux consignations, aux travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou des installations électriques.
Cette formation permet à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation B1, B1V, B2, B2V, B2V Essais BC et H0 (Code du Travail R4544-3 à R4544-11).

Public concerné : personnel électricien ou possédant des compétences en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Durée de la formation : 3 jours, soit 21 heures de formation.

Durée de validité : 3 ans puis recyclage d'une journée.

HABILITATION ELECTRIQUE B0 – BE MANŒUVRE-BS-H0-H0V-BF-HF

Objectif *: A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :*
Evaluer les risques électriques relatifs aux installations électriques à basse tension
Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique
Appliquer les consignes de sécurité liées à la manœuvre de réarmement sur une installation électrique et aux interventions, de remplacement et de raccordement en basse tension

Public concerné : Toute personne devant réaliser, hors tension des opérations simples sur des installations électriques BT.

Pré-requis : Avoir des notions sur les risques électrique.

Durée de la formation : 2 jours, soit 14 heures.

Durée de validité : 3 ans puis recyclage d'une journée.

HABILITATION ELECTRIQUE B1V, B2V, BR, BC, H0V RECYCLAGE

Objectif : *Maintien des connaissances des stagiaires sur la réglementation et les règles de sécurités électriques relatives aux travaux et interventions sur les installations et les équipements basse tension.*

Durée de la formation : 1,5 jours, soit 12 heures.

Recyclage

HABILITATION ELECTRIQUE B0 – BE MANŒUVRE-BS-H0-H0V-BF-HF RECYCLAGE

Objectif : *Maintien des connaissances des stagiaires sur la réglementation et les règles de sécurités électriques relatives aux travaux et interventions sur les installations et les équipements basse tension.*

Durée de la formation : 1 jour, soit 7 heures.

Recyclage

MONTER ET DEMONTER UN ECHAFFAUDAGE DE PIED + TRAVAIL EN HAUTEUR / SYSTEME D'ARRET DE CHUTE MONTAGE, DEMONTAGE, VERIFICATION UTILISATION DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

Objectif : *Se situer et être acteur de la prévention des risques*
Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Public concerné : Personnels chargés par l'employeur du montage et des vérifications des échafaudages de pied, utilisateurs des échafaudages de pied. Personnes ayant à monter, démonter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants pour réaliser des travaux propres à leurs activités.

Pré-requis : Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et au port de charges, être âgé de plus de 18 ans.

Durée de la formation : 4 jours, soit 28 heures.

MONTER, VERIFIER, RECEPTIONNER, UTILISER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

Objectif : *Se situer et être acteur de la prévention des risques*
Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Public concerné : Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Toute personne appelée à monter, vérifier (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

Pré-requis : Le stagiaire devra :
• Avoir une Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
• Maîtriser la langue française parlée et écrite, nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
• être formé à l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur
• Bénéficier d'une aptitude médicale pour la manutention et le travail en hauteur sans restriction du port de charges

Durée de la formation : 4 jours, soit 28 heures.

TRAVAIL EN HAUTEUR & PORT ET UTILISATION DES SYSTEMES D'ARRET DE CHUTES

Objectif : *Définir et appliquer les règles de sécurité associées à l'utilisation d'EPI contre les chutes de hauteur*
Maitriser les principes de sécurité relatifs aux travaux et déplacements en hauteur
Identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, l'environnement et la nature des travaux à réaliser
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) notamment le harnais
Utiliser un matériel spécifique à l'évacuation (évacuateur) d'une personne suspendue dans son harnais.

Public concerné : Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur en utilisant les supports d'assurage existants.

Pré-requis : Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et être âgé de plus de 18 ans.

Durée de la formation : 1 jour, soit 7 heures.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION INITIALE

Objectif : *Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention. Etre capable de mettre ses compétences au profit de la prévention des risques professionnels.*

Durée de la formation : 2 jours, soit 14 heures.

Durée de validité : 2 ans puis recyclage d'une journée.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL RECYCLAGE

Objectif : *Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalant voire supérieur à celui de la formation initiale SST. Evaluer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail face à des situations accidentogènes potentielles ou avérées.*

Durée de la formation : 1 jour, soit 7 heures.

Recyclage

ATTESTATION D'APTITUDE CATEGORIE 1 – FORMATION + TESTS

Information : Toute connotation commerciale est absente du processus pédagogique. Stage obligatoire pour la manipulation des fluides.

Objectif : ***Savoir :*** *connaître le fonctionnement et dimensionner climatiseurs, chambres froides ainsi que les dangers humains et environnementaux liés aux fluides frigorigènes.*
Savoir – faire : *manipuler les fluides frigorigènes sans danger et sans créer de fuites.*
Objectifs de la formation : *Contrôler l'étanchéité et récupérer les fluides frigorigènes dans le cadre d'une mise en service, d'un dépannage, d'une maintenance des équipements de réfrigération et de climatisation. Manipulations sur fluides R32, R410A, R404A*

Public concerné : Plombiers, électriciens, chauffagistes.

Pré-requis : Avoir suivi une formation climatisation ou pompe à chaleur ou maintenance des circuits frigorifiques ou Qualipac. Savoir braser norme 13133.

Durée de la formation : 4 jours soit 28 heures.

Durée d'examen : 1/2 journée soit 3 heures 30.

RE2020 : NOUVELLE REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

Objectif : *comprendre la nouvelle règlementation, son champ d'application, ses exigences.*

Public concerné : Gros œuvre, second œuvre, chauffagiste, assistant maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprise générale du bâtiment

.

Pré-requis : le stagiaire devra déjà être concerné par la construction neuve u intervenir dans la rénovation lourde.

Durée de la formation : 1 jour soit 7 heures.

INFO :
La CAPEB, la Chambre de Métiers, la Maison de l'Emploi et leurs partenaires ont réalisé une interface numérique sur la RGE afin de sensibiliser les artisans aux obligations liées à cette certification et de faire le point sur leurs besoins en formation.

VOUS SOUHAITEZ VOUS POSITIONNER ?
Connectez-vous sur **www.artisan-rge34.fr**

VOUS TRAVAILLEZ SUR LE MARCHÉ DE LA RÉNOVATION THERMIQUE DU LOGEMENT ?

Depuis le 1er janvier 2015, avec l'Eco conditionnalité, le marché de la rénovation énergétique des logements nécessite pour les entreprises une qualification RGE. ***Etre qualifié RGE est un avantage pour votre entreprise.***

POUR QUELLES ENTREPRISES EST-IL CONSEILLE D'ETRE QUALIFIE RGE ?
Pour les entreprises réalisant des travaux éligibles à l'éco prêt à taux zéro et au crédit d'impôt.

QUELLES SONT LES QUALIFICATIONS PERMETTANT D'ETRE RECONNU RGE ?
La plupart des qualifications Qualibat, certaines qualifications de Qualifelec, toutes les qualifications de Qualit'EnR, les Qualifications ECO Artisan et Pro de la Performance Énergétique.
Des domaines de travaux liés à la performance énergétique sont couverts par une liste de qualification RGE.

COMMENT CHOISIR LES BONNES QUALIFICATIONS ?
En fonction du domaine de travaux que votre entreprise propose.
En fonction de vos pratiques d'entreprise en matière de collaboration avec d'autres entreprises de métiers complémentaires, conseil et accompagnement du client pour des économies d'énergie.

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS PRIS PAR UNE ENTREPRISE RGE ?
Le conseil au client sur les ouvrages efficaces en matière d'économie d'énergie.
Le formalisme et la conformité des devis et des factures pour que les clients puissent bénéficier des aides.
Le contrôle qualité des travaux.
L'audit externe de l'entreprise sur un chantier réalisé.

CLIMATISATION INDIVIDUELLE : INITIATION

Objectif : ***Savoir :*** *connaître le fonctionnement, le dimensionnement et les règles de l'art de l'installation à la mise en service*
Savoir-faire : *raccorder, tester et manipuler les fluides frigorigènes sans danger et sans créer de fuites sur un climatiseur*

Public concerné : Plombiers, électriciens, chauffagistes.

Durée de formation : 2 jours, soit 14 heures.

CLIMATISATION INDIVIDUELLE : PERFECTIONNEMENT – RECHARGE – RECUPERATION - ENTRETIEN

Objectif : ***Savoir :*** *connaître les contraintes liées à une installation dans les règles de l'art.*
Savoir – faire : *contrôler recharger et récupérer les fluides sans danger et sans créer de fuite sur un climatiseur*

Public concerné : Plombiers, électriciens, chauffagistes.

Durée de formation : 2 jours, soit 14 heures.

DEPANNAGE CIRCUITS CLIMATISATION

Objectif : ***Acquérir le savoir-faire pour les dépannages sur les circuits de climatisation***

Public concerné : Plombiers, électriciens, chauffagistes, climaticiens.

Prérequis : Avoir suivi une formation initiation climatisaton et/ou PAC et/ou QUALIPAC et ou expérience +attestation d'aptitude.

Durée de la formation : 2 jours, soit 14 heures de formation.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES CHAUDIERES GAZ ET BRULEURS FIOUL NIVEAU 1

Objectif : *Entretenir et assurer une maintenance sur tous types de chaudières gaz murales et de brûleurs fioul.*

Objectifs pédagogiques

Réaliser la mise en service d'une chaudière gaz conformément aux documents constructeurs
Réaliser un entretien dans les règles de l'art
Etre capable de réaliser le remplacement de toutes pièces en autonomie
Etre capable de réaliser le remplacement d'un brûleur en autonomie

Public concerné : Artisans, salariés, installateurs plombiers chauffagistes, public en reconversion.

Pré-requis : Niveau V ou diplôme équivalent et questionnaire d'entrée en formation

Durée de la formation : 3 jours, soit 21 heures.

MAINTENANCE ET DEPANNAGE DES BRULEURS FIOUL ET CHAUDIERES GAZ MURALES OPTIMISATION - PERFECTIONNEMENT SUR LA CONDENSATION NIVEAU 2

Objectif : *Entretenir et dépanner tous types de chaudières gaz murales et brûleurs fioul avec les spécificités des générateurs à condensation*

Objectifs pédagogiques

Réaliser une maintenance annuelle et dépanner tous types de chaudières gaz murales en autonomie
Réaliser la mise en service d'une chaudière gaz, régler, analyser la combustion, optimiser le système dans le respect des exigences règlementaires
Entretenir en situation de maintenance et dépanner tous types de brûleur fioul en autonomie
Réaliser la mise en service d'un brûleur fioul, régler, analyser la combustion, optimiser le système dans le respect des exigences réglementaires

Public concerné : Artisans, salariés, installateurs plombiers chauffagistes, public en reconversion.

Pré-requis : Niveau V ou diplôme équivalent et avoir suivi la for maintenance fioul gaz niveau 1

Durée de la formation : 3 jours, soit 21 heures.

MISE EN ŒUVRE D'UN CHAUFFE EAU SOLAIRE INDIVIDUEL (QUALISOL)

Objectif : *Etre capable de proposer et d'installer un C.E.S.I. (chauffe-eau solaire individuel) d'une façon autonome au sein d'une entreprise, selon le cahier des charges QUALISOL/qualit'ENR (formation référencée pour l'appellation QUALISOL RGE)*
Connaître les critères de dimensionnement d'une installation solaire

Public concerné : Salariés d'entreprise, installateurs, techniciens ayant des connaissances en chauffage thermique ou bâtiment.

Durée de la formation : 3 jours, soit 21 heures.

GENERATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDE AU RESEAU – MODULE ELECTRICITE (QUALIPV ELEC)

Objectif : *Vendre et installer des capteurs solaires photovoltaïques*
Connaître les enjeux économiques, les applications, les procédés et principes de pose.

Public concerné : Artisans, techniciens d'entreprise d'installations électriques.

Pré-requis : Formation de base en électricité BT ET être informé des risques électriques au niveau habilitation BR.

Durée de la formation : 3 jours, soit 21 heures.

GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE RACCORDE AU RESEAU – MODULE INTEGRATION AU BATI (QUALIPV BAT)

Objectif : *Poser et intégrer des capteurs solaires photovoltaïques à un bâtiment*
Connaître les principes de protection des biens et des personnes, les applications, les procédés et principes de pose

Public concerné : couvreurs, électriciens, maçons.

Pré-requis : Connaissance en couverture.

Durée de la formation : 3 jours, soit 21 heures.

QUALIPAC : POMPE A CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL

Objectif : ***Savoir :*** *connaître le fonctionnement, le dimensionnement et comprendre le circuit hydraulique.*
Savoir-faire : *choisir, dimensionner, concevoir les circuits en amont et aval de la PAC et calculer la performance d'une PAC.*

Pré-requis Connaissances générales en génie climatique

Public concerné : Plombiers, chauffagistes, électriciens.

Durée de la formation : 5 jours, soit 35 heures.

IRVE P1 ET P2 INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES (QUALIF'IRVE)

Objectif : *Acquérir le savoir et le savoir-faire pour réussir l'étude et l'installation d'un système de recharge d'un ou plusieurs véhicules électriques, dans un contexte privé ou collectif dans le respect des référentiels des constructeurs automobiles.*

Pré-requis : Maîtriser la conception et le calcul des installations électriques (SLT,Icc, calcul de câbles…)

Public concerné : Electriciens, installateurs, bureau d'études, chargés d'affaires, technico commerciaux.

Durée de la formation : 3 jours, soit 21 heures.

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES GAZ (PG)

Objectif : *Acquérir les connaissances des points de contrôles de sécurité d'une installation de gaz. Réaliser une installation en parfaite conformité.*

Public concerné : Plombier, chauffagiste.

Durée de la formation : 3 jours, soit 21 heures.

Durée de validité : 3 ans renouvelable une fois puis recyclage d'une journée.

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES GAZ RECYCLAGE (PG)

Objectif : *Acquérir les connaissances des points de contrôles de sécurité d'une installation de gaz. Réaliser une installation en parfaite conformité.*

.

Durée de la formation : 1 jour, soit 7 heures.

LABEL HANDIBAT : ENTREZ DANS LA DEMARCHE HANDIBAT !

Information : Pour pouvoir prétendre au label HANDIBAT, vous devez suivre impérativement le module A + un module B.

Durée de la formation : 1 jour par module, soit 7 heures.

MODULE A ACCESSIBILITE ET ADAPTABILITE DE TOUT POUR TOUS : LES FONDAMENTAUX

Objectif : *Acquérir des réflexes d'observation des difficultés d'accessibilité et de perte d'autonomie des personnes en situation des handicaps lors des visites à domicile, afin de bien situer les besoins et de proposer des travaux adaptés.*
Acquérir les fondamentaux règlementaires concernant l'espace public et les ERP.

Public concerné : Chefs d'entreprise et salariés du bâtiment.

MODULE B1 LE LOGEMENT INDIVIDUEL : MAINTIEN A DOMICILE ET CONFORT D'USAGE POUR TOUS

Objectif : *Acquérir des réflexes d'observation des difficultés d'accessibilité et de perte d'autonomie des personnes en situation des handicaps lors des visites à domicile, afin de bien situer les besoins et de proposer des travaux adaptés.*

Public concerné : Chefs d'entreprise et salariés du bâtiment.

FEEBAT MODULE RENOV

Objectif : *Appréhender l'Etat du marché (le contexte, les enjeux).*
Connaître la réglementation thermique.
Connaître les technologies clés et les solutions d'amélioration de la performance énergétique
Maîtriser l'approche globale énergétique
Connaître les technologies et les produits, leurs avantages et leurs limites.
Maîtriser la mise en œuvre des technologies et les interfaces aves les autres composantes du bâtiment
Maîtriser l'entretien et la maintenance

Public concerné : Artisans et chefs d'entreprise du bâtiment, conducteurs de travaux, chefs d'équipe, chargés d'affaires dans ces entreprises.

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Durée de la formation : 3 jours, soit 21 heures.

GESTION DE L'ENTREPRISE ARTISANALE DU BATIMENT (G.E.A.B.)

Objectif : *Cette formation a pour objectif de permettre aux gestionnaires d'entreprises artisanales du Bâtiment de maîtriser l'ensemble des tâches qui leur sont confiées quotidiennement au sein de l'entreprise.*

Information : Formation homologuée auprès du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (niveau IV).

Public concerné : Toute personne exerçant la fonction de Gestionnaire d'une Entreprise Artisanale du Bâtiment depuis au moins six mois.

Durée de la formation : 2 ans soit 420 heures (deux jours, toutes les trois ou quatre semaines environ).

	NOUS CONSULTER

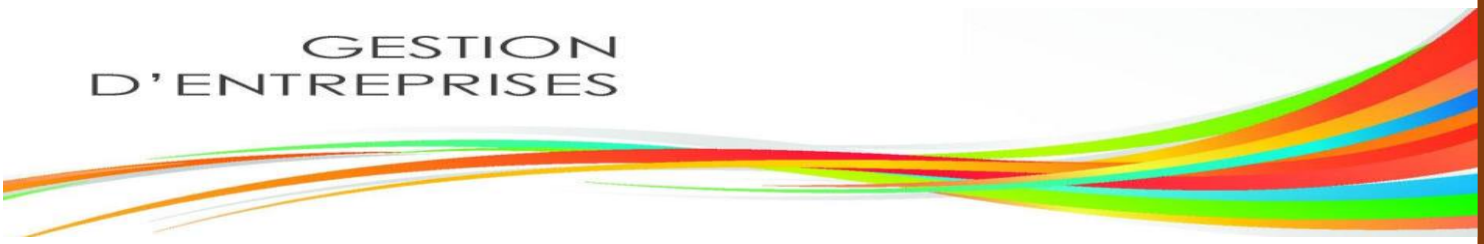

Contactez-nous au : 04 99 77 22 82
afin de vous inscrire à la réunion d'information.

LE GEAB, C'EST QUOI ?

UNE RÉPONSE SUR MESURE : ce sont des conjointes en activité comme vous qui ont créé ce titre en partant de leur propre vécu.

UNE VALEUR SURE : Depuis plus de 20 ans, plus de 3000 stagiaires diplômés; chaque année, 150 repartent avec un titre de niveau BAC.

UNE ADAPTATION A VOTRE SITUATION : En fonction de vos disponibilités, vos envies et de votre expérience, vous avez le choix entre suivre cette formation ou déposer un dossier de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

CE QUE LE G.E.A.B. VOUS APPORTERA :

ÊTRE RECONNUE : car la reconnaissance de votre travail passe par la reconnaissance de vos compétences.

SÉCURISER L'AVENIR : parce ce qu'on ne sait pas de quoi demain sera fait : avoir un titre permet de sécuriser votre avenir et de faciliter votre employabilité dans le monde du travail.

ÉCHANGER : quoi de plus bénéfique que de pouvoir échanger avec des personnes exerçant la même activité que vous ?

GAGNER EN CONFIANCE : suivre une formation, avoir un titre permet d'être plus sûre de vous : lors des échanges avec le banquier, le comptable, vous savez de quoi vous parlez.

DÉVELOPPER ET REDYNAMISER : ce que vous apprenez en formation, vous pouvez le mettre en application immédiatement dans votre entreprise.

FAFCEA
Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
HÉRAULT

ARTISANS, MICRO-ENTREPRENEURS, SALARIES, CONJOINTS, ASSOCIES,

VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER ?

Afin de rester compétitive, il est impératif aujourd'hui pour une entreprise de former ses collaborateurs. Le coût est souvent un frein à cette démarche.

Pourtant, toutes les entreprises cotisent pour la formation des chefs d'entreprise et des salariés, et peuvent bénéficier, à ce titre, d'un financement. Certaines prises en charge peuvent couvrir la totalité du coût pédagogique !

La CAPEB est reconnue Service de Proximité du FAFCEA secteur bâtiment.

C'est-à-dire que nous sommes là pour conseiller les entreprises dans leurs démarches de formation et les aider à trouver des financements.

ADEFA BTP

Artisan du bâtiment ressortissant du FAFCEA :
L'ADEFA vous fait bénéficier de la subrogation de paiement. Le FAFCEA nous règle directement le financement auquel vous avez droit. Il ne reste que la différence à nous régler (qui est parfois nulle).

Salariés du bâtiment ressortissant de CONSTRUCTYS :
Pour tous les stages de 14 heures et plus, nous mettons en place la subrogation de paiement à condition d'avoir reçu l'accord de Constructys.

Demandeurs d'emploi :
Le Pôle Emploi peut, dans certains cas, financer votre formation. Rapprochez-vous de votre conseiller Pôle Emploi.

FORMATIONPROFESSIONNELLEBATIMENT

ADEFABTP

110 Rue Georges Onslow - CS 40119

34076 MONTPELLIER Cedex 3

www.adefabtp.fr

Pour tous renseignements, contactez-le : 04 99 77 22 82

Ou poser directement vos questions par e-mail à :
adefabtp34@orange.fr

Suivez-nous sur Facebook